

Piétiner la démocratie au Canada

Vicki Gunn

Directrice exécutive, PHC Canada

Après la publication du budget fédéral, les Premiers Ministres du Canada ont mis en garde Ottawa contre tout empiètement sur les compétences provinciales. La lettre mettait en garde Ottawa contre « dicter des conditions » sur ce que notre constitution considère comme des questions exclusivement¹ provinciales.

Ottawa a essentiellement dit que si les provinces veulent de l'argent pour le logement, elles doivent faire ce que dit Ottawa.

Notre Premier Ministre, qui, dans le passé, a exprimé son admiration pour la « dictature fondamentale » de la Chine, a du mal à partager son pouvoir avec qui que ce soit. Il semble qu'il va renverser notre Constitution pour s'assurer qu'il puisse gouverner le Canada sans être gêné par nos lois.

« Le gouvernement fédéral doit s'abstenir d'empiéter sur les compétences provinciales et territoriales, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement, » ont déclaré les Premiers Ministres provinciaux.

Notre Premier Ministre a déclaré : « Je préfère toujours travailler avec les provinces. Mais s'il le faut, je les contournerai et serai là pour les Canadiens. »

Même si l'on peut saluer son désir « d'être là, » enfreindre la loi pour « être là » n'est vraiment pas une option satisfaisante. Le manque de respect de M. Trudeau pour les lois qu'il n'aime pas s'est manifesté il y a des années lorsque, en tant que député fumeur de drogue, il a commencé sa bataille pour la légalisation de la marijuana.

Que vous appuyiez ou non le projet de loi, le fait que notre Premier Ministre actuel ait admis avoir enfreint les lois canadiennes qu'il n'aime pas alors qu'il était au sein de notre gouvernement doit inquiéter tous les Canadiens. L'égalité exige que nous vivions tous selon les mêmes lois. S'il existe des lois différentes pour certaines personnes, alors les Canadiens ne sont pas égaux.

La santé de notre démocratie est clairement démontrée par le pouvoir qui a été confié au bureau de notre Premier Ministre. La démocratie représentative, où nous élisons quelqu'un pour nous représenter, est à bout de souffle lorsque la discipline de parti est si stricte que ceux qui souhaitent représenter le Canada doivent céder les opinions de leurs électeurs aux exigences du parti politique qu'ils représentent. Malheureusement, la plupart des députés semblent être des « oui » (aux yeux des chefs de leur parti), ce qui laisse les Canadiens sans véritable représentation au Parlement.

M. Trudeau n'a pas non plus présenté d'excuses lorsqu'il a répondu au sujet du logement. Il a déclaré qu'Ottawa doit intervenir.

« Intervenir » est une belle façon de dire : piétinez notre Constitution, qui place les questions municipales, comme le logement, sous l'autorité du gouvernement provincial.

Le budget publié la semaine dernière offre des milliards de dollars aux provinces qui acceptent de geler les frais que les municipalités facturent aux promoteurs et d'assouplir les règles de zonage.

Attends une minute! Est-ce de la coercition ? . . soit vous faites ce que je dis, soit je retiens l'argent que j'offre aux provinces qui obéiront. Je me souviens que la même tactique a été utilisée contre les Canadiens pro-vie, lorsqu'il s'agissait du Programme Emplois d'été Canada (PEEC). Soit les organisations « cochaient la case » et affirmaient qu'elles soutenaient le meurtre des enfants à naître, soit elles ne pouvaient pas participer au PEEC.

Cela commence à ressembler un peu à un modèle ici. La coercition est illégale, mais, parce que notre Premier Ministre actuel croit qu'il sait mieux que chacun d'entre nous, il peut simplement piétiner les lois canadiennes, piétiner l'égalité canadienne et gouverner comme un « dictateur fondamental. »

Ottawa a déjà versé des fonds de logement directement aux villes qui se conforment aux exigences fédérales². . . Des villes qui « cocheront la case. »

Avez-vous entendu cela? Il semble que ce que veut notre Premier Ministre actuel, il l'obtient. Pas besoin d'une petite chose comme la Constitution pour faire obstacle. Ce n'est qu'un petit obstacle sur la route pour obtenir ce que « Big Brother » dit être le mieux pour nous.

Selon la mairesse de Burlington, Marianne Meed Ward, « ce sont les municipalités qui connaissent le mieux nos communautés . . . nous préférierions moins de conditions pour tout financement. » Moins de conditions seraient pratiques, mais cela ne permettrait pas d'atteindre l'objectif de rendre les villes conformes au gouvernement fédéral plutôt qu'à l'exigence constitutionnelle selon laquelle elles sont supervisées par le gouvernement provincial.

Le Dr Peter Graefe, professeur agrégé de sciences politiques à l'Université McMaster à Hamilton, en Ontario, a déclaré que le gouvernement fédéral « va trop loin » ce que la Constitution autorise. « Ils s'attaquent à des domaines où la Constitution ne leur donne pas le pouvoir de le faire. »

Mais bien sûr, la Constitution n'est qu'un petit obstacle sur la route de notre gouvernement actuel.

Tous les Canadiens devraient s'inquiéter lorsque les lois de notre pays ne constituent qu'un moyen de dissuasion mineur que le gouvernement doit surmonter. Pourquoi? Parce que c'est ça une dictature. Lorsque ceux qui gouvernent établissent les règles au fur et à mesure, les gens ne peuvent pas savoir ce que sont réellement les lois. Les lois deviennent fantaisistes ! Une personne dicte ce qui va se passer, et tout le monde accepte que cette personne soit l'autorité et se conforme donc aux exigences du dictateur.

Que se passerait-il si notre gouvernement décidait à nouveau que les Canadiens ont besoin d'une autorisation pour voyager ? Cela a été essayé pendant trois ans et la plupart d'entre nous en ont été affectés d'une manière ou d'une autre. Nous avons appris d'importantes leçons sur l'obéissance aveugle aux décrets du gouvernement. Est-ce différent de la manière dont les dictateurs d'autres pays contrôlent les mouvements de leur peuple?

Notre gouvernement fédéral donne maintenant pour instruction aux villes de se soumettre aux exigences inconstitutionnelles qui leur sont imposées par le gouvernement fédéral. Si nous ne disons

rien, alors ces gouvernements municipaux deviendront également les esclaves de ce décideur unique – le gouvernement fédéral – et notre Constitution subira un autre coup brutal.

Les provinces figurent également sur la liste noire de notre gouvernement fédéral. Vous vous souvenez de ce qui était proposé ? Si les gouvernements provinciaux veulent de l'argent pour le logement, ils doivent suivre la ligne. Certaines provinces opposent une certaine résistance, mais pour combien de temps ? S'ils veulent de l'argent, ils suivent la ligne ! Point!

Il est temps de dénoncer le mythe selon lequel seuls les trois plus grands partis politiques peuvent gouverner ce pays. Le PHC du Canada ramènera le Canada à la nation épris de liberté dans laquelle nous vivions autrefois.

Joignez-vous au PHC du Canada.³ Il y a du travail à faire!

Notes de bas de page

¹ www.canada.ca/en/intergovernmental-affairs/services/federation/distribution-legislative-powers.html

² www.theglobeandmail.com/canada/article-premiers-warn-against-ottawa-encroaching-on-provincial-jurisdiction/

³ www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous